Réunion extraordinaire du Conseil des Ministres de la Commission de l'océan Indien (COI) 22 décembre 2022, par visioconférence

GCA RAKOTONIRINA RICHARD MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES Par intérim

Slide 1

- Excellences, Messieurs les Ministres, membres du Conseil des Ministres de la Commission de l'océan indien, chers collègues,
 - Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur, représentant Madame la Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères de la République française,
 - Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur, représentant Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et du Tourisme de la République des Seychelles,
 - Monsieur le Conseiller régional de la Réunion, représentant Madame la Présidente,
 - Monsieur le Vice-Président du Conseil du Département de la Réunion, représentant Monsieur le Président,
 - Monsieur le Secrétaire Général de la COI,
 - Madame et Messieurs les Officiers Permanents de Liaison de la COI,
 - Mesdames et Messieurs les représentants des membres observateurs et des partenaires de la COI,
 - Distingués invités,
 - Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de Président en exercice du Conseil des Ministres de la COI, permettez-moi tout d'abord de vous adresser mes sincères salutations ainsi que mes vifs remerciements pour votre présence à cette réunion et ainsi faire honneur à Madagascar, pays hôte de cette session extraordinaire.

Prenant le train en marche en succédant à mes prédécesseurs, c'est un réel plaisir pour moi de prendre part, pour la première fois, à cette haute Instance de la COI que j'ai également l'honneur de présider.

J'aurais vivement souhaité que ce baptême soit en présentiel, en ayant le plaisir de vous accueillir tous à ici Madagascar, mais le contexte ainsi que nos agendas en ont décidé autrement.

La tenue en virtuel de cette réunion extraordinaire de la haute instance de la COI n'enlève toutefois en rien, son intérêt et son importance, et je vous remercie d'ores et déjà pour votre participation active, productive et mobilisatrice.

Slide 3

En effet, nous avons de grands chantiers à parachever, que ce soit le processus d'évolution institutionnelle de la COI, amorcé depuis la Déclaration de Moroni en 2019 ou le suivi de nos projets et programmes, en vue de l'atteinte de nos objectifs communs.

Je tiens, à ce titre, à remercier les Ministres, membres du Conseil de la COI, d'avoir répondu favorablement à l'invitation de Madagascar à cette session extraordinaire.

Je voudrais également reconnaitre les efforts et tout le travail technique abattu par toute l'équipe du Secrétariat général, dirigé par Monsieur Vêlayoudom Marimoutou, que ce soit dans les préparatifs techniques et administratifs des réunions des instances ou dans les missions et tâches qui lui incombent.

Je souhaite également féliciter nos Officiers permanents de liaison (OPL), pour la tenue du Comité de la semaine dernière. Encore une fois, Madame et Messieurs les OPL, vous avez tenu votre rôle de premier plan en tant que première instance décisionnelle de la COI, en soumettant à vos Ministres respectifs, des travaux bien préparés, sur la base de vos pertinentes délibérations.

Et je tiens à saluer au passage, l'engagement des membres observateurs et des partenaires, lesquels ont accompagné la COI aussi bien dans son fonctionnement, son développement, que sa modernisation.

Je suis certain que tous les Etats membres me rejoignent en vous adressant nos vifs remerciements pour les partenariats stratégiques, techniques et financiers noués avec notre Organisation, tout en souhaitant la continuité, et bien évidemment l'élargissement de notre collaboration, toujours dans la droite ligne d'une coopération dynamique, fructueuse et durable, telle que déterminée par nos dirigeants, et consignée dans nos textes fondateurs.

Slide 5

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Cette année est une année importante pour la COI dans la mesure où nous célébrons cette année le 40ème anniversaire de la création de l'Organisation. En effet, le 21 décembre 1982, les Ministres des Affaires Etrangères de Madagascar, de Maurice et des Seychelles ont adopté la « Déclaration de Port-Louis », laquelle a créé la Commission de l'Océan indien à Maurice. Ces 40 ans d'existence ont été marqués par des avancées notables et des transformations évolutives et modernisatrices.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La Présidence de Madagascar des Instances de la COI a hérité des avancées majeures engagées par ses prédécesseurs : les Présidences comorienne et française qui se sont succédées, dans la traduction des ambitions renouvelées des Etats membres en actions concrètes.

Les trois priorités fixées par la Présidence, à savoir la sécurité multiforme, notamment maritime et alimentaire, la relance économique et les échanges intrarégionaux, concourent à la modernisation de la COI et s'alignent tout naturellement aux objectifs de mutation qualitative et d'évolution institutionnelle voulus et engagés par nos Etats membres.

A ce titre, la Présidence malagasy de la COI a engagé les principales actions suivantes :

- Sur le plan diplomatique :
- o Tout d'abord, dépôt de la demande officielle de Statut d'observateur de la COI auprès du Président de la Commission de l'Union africaine. Il s'agit d'une consolidation des démarches déjà entamées par les Seychelles, suivies par la France, dans le cadre des opportunités offertes à notre appartenance au vaste espace de l'Indianocéanie au carrefour de l'Afrique;

Slide 7

Ensuite, promotion des actions de la COI auprès des autres instances régionales, à l'instar du 22ème Conseil des Ministres de l'IORA et du 43ème Conseil des Ministres du COMESA, durant lesquels Madagascar a encouragé le renforcement des coopérations avec la COI, en vue d'une mutualisation des acquis, des expertises et des moyens. En effet, le Protocole d'entente entre la COI et l'IORA nécessite une mise en œuvre effective et plus approfondie, tandis que le projet relatif à l'établissement d'une ligne maritime pour les Etats insulaires du COMESA gagnerait à être en synergie avec celui de la COI sur l'amélioration de la connectivité maritime ;

o Il y a eu également la redynamisation de la diplomatie parlementaire, à travers la relance de l'Association des Parlementaires de la COI (AP-COI), lors de la réunion des Présidents des Assemblées Nationales de la COI à Antananarivo, le 9 novembre 2022.

Il s'agit d'une initiative conjointe entre Madagascar et Maurice, qui a permis de mener une réflexion sur la pérennisation de l'AP-COI, et laquelle a abouti à l'inscription de sa relance dans les activités phares du projet Gouvernance, paix et stabilité (GPS);

- o Je tiens d'ailleurs à signaler au passage que le Projet GPS a été lancé à Antananarivo le 22 septembre 2022. C'est sans doute l'un des projets d'envergure de la COI, qui découle de son mandat renouvelé et élargi, et lui permet de renforcer le rôle qu'elle pourrait jouer en matière de coopération politique et diplomatique. En effet, nous savons tous que la COI est désormais appelée à des missions plus étendues et encore plus impactantes.
 - Sur le plan stratégique :

Slide 9

Lancement de la co-construction du Plan de développement stratégique (PDS 2022++). Pour la première fois de son histoire, la COI aura un PDS à court, moyen et long terme, et coconstruit avec l'ensemble des parties prenantes au niveau des Etats membres ;

o En phase avec les enjeux et défis sécuritaires croissants auxquels notre région fait face, lancement du Programme MASE 2 point 0. Il s'agit de la pérennisation et de la préservation de l'architecture régionale de sécurité maritime déjà mise en place par le Programme MASE 1, d'une part. D'autre part, MASE 2 point 0 sera porteur d'innovation et de nouvelles technologies. Nous pouvons nous réjouir d'ores et déjà du fort engagement des Etats parties à ce nouveau programme, ainsi qu'à l'attractivité de la réussite de MASE, prouvée par l'intérêt de nouveaux pays à y intégrer ;

- o En outre, lancement de l'initiative « jeunesse de l'indianocéanie », en vue d'une mise en avant des atouts démographiques régionaux, ainsi que du potentiel de la jeunesse. S'inscrivant dans la même vision de la Déclaration du IVè Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de la COI sur « l'Indianocéanie, un avenir à bâtir ensemble », il s'agit d'une démarche transversale qui vise à intégrer le volet jeunesse dans toutes les actions entreprises et tous les projets menés par la COI. L'objectif est de mieux préparer la région à accueillir la jeunesse de demain, en mettant en place des cadres politique, économique, social, environnemental et culturel adéquats et adaptés.
- Sur les plans technique et sectoriel :

Slide 11

En phase avec les priorités de la Présidence malagasy de la COI :

o Lancement de l'opérationnalisation du projet « améliorer la connectivité maritime », pour tacler les problématiques liées à la compétitivité régionale. Nous viserons sur ce projet, à une mutualisation des expertises et des moyens, vers des résultats d'intérêts communs. J'ai bon espoir quant à l'aboutissement de ce projet, une ambition qui date de plusieurs décennies déjà, grâce à l'engagement de nos Etats voisins, en partenariat avec les autres organisations et partenaires régionaux (IORA, COMESA, l'Association pour la gestion des ports de l'Afrique orientale et australe - PAMESA), ainsi qu'à l'implication du secteur privé;

- o Ouverture de nos coopérations en vue d'une possibilité d'acquisition groupée de produits de première nécessité et de médicaments, en appui de la demande de la République des Seychelles. Cette initiative répond aux nouvelles donnes imposées par les contextes économiques post-COVID19 et de la guerre en Ukraine, ainsi qu'à la nécessite de renforcement des échanges intrarégionaux ;
- o Lancement de l'opérationnalisation du projet régional de transformation des déchets en énergie (TWENex), pour être en phase aux engagements mondiaux pour la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique, aux lendemains de la COP27;
- o Bilan du plan de riposte contre le COVID-19 et perspectives d'orientations stratégiques et de pérennisation du projet RSIE, réseau SEGA ONE-HEALTH.

Slide 13

Enfin et non moins important, sur le plan administratif :

o Finalisation du règlement intérieur de la COI, régissant le Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement, le Conseil des Ministres, le Comité des OPL et le Secrétariat général. Je tiens particulièrement à féliciter l'aboutissement de ce processus, lequel a été long, complexe et parfois difficile, mais que nos OPL, avec l'appui du Secrétariat Général et des partenaires, ont su mener avec professionnalisme, rigueur et efficacité. Je suis confiant que la nouvelle mouture soumise à l'approbation des Ministres est de qualité, conjuguant le respect des principes fondamentaux de la COI et l'ambition étendue de ses Etats membres.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous avançons vers la concrétisation de nos ambitions ainsi que vers l'atteinte de nos objectifs communs. Nous poursuivons la dynamique de modernisation et préservons l'esprit de solidarité qui anime notre maison commune, tout en faisant front aux nombreux défis auxquels nous confrontons encore.

La Présidence malagasy de la COI œuvre et continue de déployer tous les efforts nécessaires pour garder le cap, et ainsi être à la hauteur de son mandat.

Je voudrais clore mon allocution, en nous souhaitant une très bonne réunion, animée par nos habituels échanges fraternels, riches et productifs.

Je vous remercie.

Slide 15

-Fin-